

<b>UFR</b>	<b>SSA</b>
<b>MENTION</b>	Histoire de l'art
<b>Capacité d'accueil globale de la mention en M1</b>	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

**NB :** Le Master est accessible en enseignement présentiel et en enseignement à distance.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

<b>Mention</b>	<b>Histoire de l'art</b>
<b>Modalités de recrutement</b>	<b>Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale :</b> Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
<b>Critères de recrutement</b>	<b>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</b>
	<b>Mentions de Licences conseillées : Histoire de l'art et archéologie, histoire, humanités.</b> <b>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment) : 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>nd</sup> cycle de l'Ecole du Louvre</b>
	<b>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</b> <b>Les candidats devront faire état d'une solide connaissance de l'Histoire de l'art, acquise lors de leur cursus universitaire</b>
	<b>Est/sont également apprécié/e/s :</b> <b>- Une bonne connaissance des langues étrangères (anglais, allemand, italien ou autre) est souhaitable</b>
	<b>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <a href="http://masters.parisnanterre.fr">http://masters.parisnanterre.fr</a> )</b>
<b>Dates de dépôt des candidatures</b>	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master

